

Document d'adhésion

(majeurs) QUESTIONNAIRE DE SANTE

Partie confidentielle à renseigner et conserver par l'adhérent





Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS - SPORT » C O N F I D E N T I E L L

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

| Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON* | OUI | NON |
|---|-----|-----|
| Durant les 12 derniers mois | | |
| 1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ? | | |
| 2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ? | | |
| 3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ? | | |
| 4) Avez-vous eu une perte de connaissance ? | | |
| 5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ? | | |
| 6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ? | | |
| A ce jour | | |
| 7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc) survenu durant les 12 derniers mois ? | | |
| 8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ? | | |
| 9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ? | | |
| *NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié. | | |

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.



Document d'adhésion

(<u>majeurs</u>) – ATTESTATION QUESTIONNAIRE au club DE SANTE

Partie à compléter et à remettre au club

MAJEURS: Lors de la prise de la première licence à la FFA, les pratiquants doivent fournir <u>un certificat médical</u> de non contre-indication à la pratique de l'aviron ou du sport datant <u>de moins d'un an à la date de délivrance de la licence.</u>

Les années suivantes, si la licence est prise sans discontinuité (« renouvellement »), il est demandé aux licenciés de répondre à un <u>questionnaire</u> de santé QS Sport – CERFA N°15699*01 (document d'adhésion 5 à compléter et à conserver par l'adhérent) et :

- > en cas de <u>réponse négative à toutes les questions</u>, de simplement fournir au club <u>l'attestation Questionnaire de Santé « QS-Sport » cidessous</u> (modèle fédéral) complétée et signée
- > en cas de <u>réponse positive à l'une au moins des questions</u>, de fournir un nouveau certificat médical de *non contre-indication à la pratique de l'aviron ou du sport* datant <u>de moins de 6 mois à la date de délivrance de la licence.</u>

Pour participer à des compétitions, le <u>certificat médical doit obligatoirement mentionner l'absence de contre-indication à la pratique de l'aviron en compétition.</u> Ce certificat est valable 3 ans* et suit les mêmes règles de validation les années suivantes que ci-dessus.

*Décret n°2016-1387 du 12 octobre 2016 - Code du sport Articles 231-2-1 et 231-2 modifiés par la loi <u>n°201 6-41 du 26 janvier 2016 - art. 219</u>

MINEURS: Art. D. 231-1-4-1 (Décret n° 2021-564 du 7 mai 2021)— Pour les personnes mineures, en vue de l'obtention ou du renouvellement de la licence ou en vue de l'inscription à une compétition sportive visée à l'article L. 231-2-1, le sportif et les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement un questionnaire relatif à son état de santé [...].

Une réponse positive à une seule des questions les engage à obtenir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport ou de l'aviron en fournissant au médecin le questionnaire renseigné. Le certificat médical présenté au club doit dater de **moins de 6 mois**.



ATTESTATION QUESTIONNAIRE DE SANTÉ « QS-SPORT » pour les majeurs

Seule cette attestation est à remettre au club.

Le questionnaire de santé est à garder en votre possession tout au long de la saison.

| Dans le cadre du renouvellement de ma licence FFA et conformément à la réglementation du Code du sport et du règlement médical |
|--|
| de la FFA, |
| je, soussigné(e) M/Mme |
| atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-Sport pour les majeurs et avoir répondu par la négative à toutes les questions. |
| Date et signature du (de la) licencié(e) |
| |
| |